

 <p>SAPEURS - POMPIERS 42 OIRE</p> <p>POLE OPERATIONNEL</p>	<p align="center">SCHEMA DEPARTEMENTAL DE FORMATION REFERENTIELS DE FORMATION</p> <p align="center">Référentiel interne relatif à l'organisation de la formation et de l'évaluation (RIOFE).</p>	<p>Création : Septembre 2021</p>
	<p align="center">Equipier SPV – Incendie Annexe 1 : Fiches d'activités</p>	<p>Mise à jour :</p>

ACTIVITES INCENDIE

Bloc de compétences 1

Activité : Réaliser un sauvetage ou une mise en sécurité

Compétences :

1. Utiliser les équipements et matériels dédiés aux sauvetages et aux mises en sécurité
2. Prendre en compte les impliqués

Savoir-agir :

1. Utiliser la technique et le matériel adapté
Effectuer le sauvetage ou la mise en sécurité
2. Rassurer les personnes à secourir
Encadrer et accompagner les personnes secourues

Eléments des compétences

Habilités :

- Utiliser les équipements de protection individuelle (EPI) adaptés
- Réaliser un sauvetage sans matériel
- Exploiter les capacités des équipements et matériels de sauvetages choisis
- Utiliser une technique et des matériels adaptés à la situation
- Adapter l'usage des matériels au contexte

Attitudes :

- Rassurer et assurer la sécurité des personnes secourues
- Faire preuve d'empathie et bienveillance envers les impliqués

Connaissances :

- Marche générale des opérations de lutte contre l'incendie
- Compréhension du système incendie – phénomènes thermiques
- Le confinement et l'évacuation
- Rôle du binôme
- Capacité et modalités d'utilisation des matériels de sauvetage (LSPCC, échelles)
- Capacité et modalité d'utilisation des moyens élévateurs aériens (MEA-EPA-BEA-EPC, etc)
- Règles d'emploi des EPI
- Principe de fonctionnement et de mise en œuvre des appareils respiratoires

Ressources à minima :

- Règlement opérationnel du SDIS 42
- Référentiel technique incendie du SDIS 42
- ITOP incendie
- PEX, REX

	SCHEMA DEPARTEMENTAL DE FORMATION REFERENTIELS DE FORMATION	Création : Septembre 2021
	Référentiel interne relatif à l'organisation de la formation et de l'évaluation (RIOFE).	Mise à jour :
Equipier SPV – Incendie Annexe 1 : Fiches d'activités		

Bloc de compétences 2

Activité : Sécuriser la zone d'intervention

Compétences :

1. Analyser l'environnement opérationnel
2. Identifier les risques
3. Mettre en place les zonages opérationnels

Savoir-agir :

1. Observer l'environnement opérationnel
Analyser la situation opérationnelle
2. Détecter les sources de dangers
Signaler les sources de dangers
3. Sécuriser les zones opérationnelles
Informar, rendre compte

Eléments des compétences

Habilités :

- o Evoluer avec aisance avec les équipements adaptés
- o Exploiter les capacités des équipements et matériels de reconnaissance
- o Utiliser une technique et des matériels adaptés à la situation
- o Adapter l'usage des matériels au contexte

Attitudes :

- o Rassurer et assurer la sécurité des impliqués lors de la reconnaissance
- o Garder un contact permanent au sein de son équipe

Connaissances :

- o Marche générale des opérations de lutte contre l'incendie
- o Compréhension du système incendie – phénomènes thermiques
- o Connaissances des différents milieux opérationnels et des risques associés
- o Disposition constructive
- o Prévention opérationnelle
- o Rôle du binôme
- o Périmètres et zonages opérationnels
- o Gestion des fluides
- o Méthodologies opérationnelles
- o Capacité et modalités d'utilisation des matériels de reconnaissance
- o Règles d'emploi des EPI
- o Principe de fonctionnement et de mise en œuvre des appareils respiratoires

Ressources à minima :

- Règlement opérationnel du SDIS 42
- Référentiel technique incendie du SDIS 42
- ITOP incendie
- PEX, REX

Bloc de compétences 3

Activité : Eteindre un incendie

Compétences :

1. Réaliser un dispositif d'extinction
2. Exploiter les capacités des équipements d'extinction

Savoir-agir :

1. Prendre les matériels adaptés à la mission
Réaliser un établissement conformément aux ordres donnés par le chef d'agrès
Alimenter un établissement
2. Utiliser les capacités des équipements d'extinction
Déblayer et surveiller après l'extinction

Éléments des compétences

Habiletés :

- Evoluer avec aisance avec les équipements et matériels adaptés
- Evoluer avec aisance avec les équipements et matériels adaptés sur une échelle aérienne
- Exploiter les capacités des équipements et matériels d'extinction
- Utiliser une technique et des matériels adaptés à la situation
- Adapter l'usage des matériels au contexte

Attitudes :

- Rassurer et assurer la sécurité des impliqués lors de la reconnaissance
- Garder un contact permanent au sein de son équipe

Connaissances :

- Marche générale des opérations de lutte contre l'incendie
- Protection des biens (évacuation, mise à l'abri)
- Compréhension du système incendie – phénomènes thermiques, lecture du feu
- Agents extincteurs, procédés d'extinction
- Connaissances des différents milieux opérationnels et des risques associés
- Méthodologies opérationnelles
- Règles d'établissement des tuyaux
- Manœuvres en binôme
- Hydraulique, besoins et ressources en eau
- Moyens facilitant l'action des secours (ventilation opérationnelle, RIA, colonnes...)
- Capacité et modalités d'utilisation des engins de lutte contre l'incendie
- Capacité et modalités d'utilisation des matériels de lutte contre l'incendie
- Capacité et modalités d'utilisation des échelles à main et des échelles aériennes
- Règles d'emploi des EPI
- Principe de fonctionnement et de mise en œuvre des appareils respiratoires
- Capacité et modalités d'utilisation des hydrants
- Déblai et surveillance

Ressources à minima :

- Règlement opérationnel du SDIS 42
- Référentiel technique incendie du SDIS 42
- ITOP incendie
- PEX, REX

COMPETENCES TRANSVERSALES DE L'EMPLOI D'EQUIPIER INCENDIE

Bloc de compétences transversales A

Activité : S'impliquer dans son activité

Compétences :

1. Développer la réflexivité
2. Engager une démarche de développement permanent
3. Comprendre et rédiger des écrits
4. Exercer en qualité d'acteur du service public
5. Diffuser la culture du service public

Savoir-agir :

1. Autoévaluer ses compétences et connaissances
Identifier les axes d'amélioration à développer
2. Développer ses compétences et connaissances
Rechercher les sources ou personnes ressources pour améliorer ses compétences et connaissances
3. Utiliser les moyens de communication à disposition
Comprendre les documents écrits
Elaborer des écrits
4. Agir conformément aux missions du service public
Se comporter avec l'usager conformément aux valeurs du service public
5. Mesurer les limites d'actions de l'engagement citoyen
Diffuser et partager les limites d'action de la mission du SIS

Eléments des compétences

Habilités :

- Agir avec honnêteté, intégrité et loyauté conformément aux droits et obligations
- Se comporter selon les valeurs et les normes de l'organisation
- Faire face aux aléas
- Rechercher des ressources adaptées pour progresser
- Elaborer des comptes rendus
- Transmettre les informations précises, nécessaires et attendues
- Développer et diffuser la culture du service public
- Agir avec une réactivité adaptée
- Diffuser la culture de sécurité civile

Attitudes :

- Respecter et diffuser les normes de l'organisation
- Adapter l'usage des techniques et des matériels au contexte
- Prise en compte du facteur humain et des biais cognitifs
- Etre dans une démarche permanente d'évolution de ses connaissances et compétences
- S'interroger sur ses pratiques
- Savoir se remettre en cause
- Assumer ses responsabilités
- Développer le sens du contact avec le public (victimes, impliqués, témoins, ...)
- Porter les valeurs du service public
- Respecter et diffuser les valeurs et les normes de l'organisation

Connaissances :

- Prise en compte du facteur humain et des biais cognitifs
- Valeurs et normes de l'organisation
- Organisation et missions du SIS
- Charte du SPV
- Devoir de réserve
- Processus d'amélioration continue, démarche qualité
- Le compte-rendu et la rédaction de documents

 <p>SAPEURS - POMPIERS 42 OIRE</p> <p>POLE OPERATIONNEL</p>	<p align="center">SCHEMA DEPARTEMENTAL DE FORMATION REFERENTIELS DE FORMATION</p> <p align="center">Référentiel interne relatif à l'organisation de la formation et de l'évaluation (RIOFE).</p>	<p>Création : Septembre 2021</p>
	<p align="center">Equipier SPV – Incendie Annexe 1 : Fiches d'activités</p>	<p>Mise à jour :</p>

<ul style="list-style-type: none"> ○ Déontologie ○ Outils informatiques et logiciels du SIS ○ La formation des SPV

<p>Ressources à minima :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Règlement intérieur du SDIS - Règlement opérationnel du SDIS - Textes officiels de la fonction publique - Article 40 du code de la procédure pénale - Guide de doctrine « gestion opérationnelle et commandement » - ITOP « Commandement » - Charte des valeurs SDIS 42 - Guide des bons usages des réseaux sociaux - Charte graphique du SDIS de la Loire
--

Bloc de compétences transversales C

Activité : Agir au sein d'un collectif

Compétences :

1. S'intégrer au sein du collectif
2. Travailler avec et pour le collectif
3. Echanger et partager les informations

Savoir-agir :

1. Analyser les forces et faiblesses du collectif
Développer la notion de collectif
2. Partager l'intérêt commun
Favoriser la bienveillance
3. Echanger avec bienveillance et attention
Partager en s'assurant d'être compris
Agir dans le cadre de sa mission de service public
Rendre compte des situations rencontrées

Eléments des compétences

Habilités :

- Motiver l'appartenance au collectif
- S'impliquer dans la dynamique d'amélioration du collectif
- Participer au développement de l'intelligence collective des équipes
- Accepter la diversité et la mixité des collectifs
- Communiquer avec efficacité
- Elaborer des comptes rendus
- Transmettre les informations précises, nécessaires et attendues
- Utiliser les équipements SIC

Attitudes :

- Se mobiliser pour le collectif
- Agir pour le développement du collectif
- Prise en compte du facteur humain et des biais cognitifs
- Utiliser l'intelligence collective
- Construire une bonne argumentation
- Favoriser la bienveillance
- Favoriser l'intégration de collaborateur
- Développer le sens du contact avec le public (victimes, impliqués, témoins, ...)
- S'adapter à l'évolution des SIC

Connaissances :

- Organisation et missions du SIS
- Valeurs et normes de l'organisation
- La diversité et la mixité des collectifs
- Complémentarité SPP/SPV
- L'intelligence collective
- La boucle « observer, analyser, agir »
- Le facteur humain, les effets tunnels, les biais décisionnels
- Règles fondamentales de la communication interpersonnelle
- Gestuelle et gestion de l'oral
- Organisation des systèmes d'information et de communication, déclinaison départementale, régulation avec les centres d'appels d'urgence (15-17-18-112)
- Capacité et modalités d'utilisation des équipements de transmission
- Procédures et langage radio
- Le compte-rendu et la rédaction de documents
- Déontologie et obligations professionnelles
- Outils informatiques et logiciels du SIS
- Le domaine associatif (FNSPF, UDSPL, amicales,...)

Ressources à minima :

- Règlement intérieur du SDIS 42
- Règlement opérationnel du SDIS 42
- Charte des valeurs
- Arrêté d'organisation du SDIS de la Loire
- Charte graphique du SDIS de la Loire
- Guide des bons usages des réseaux sociaux

 <p>SAPEURS - POMPIERS 42 OIRE</p> <p>POLE OPERATIONNEL</p>	<p align="center">SCHEMA DEPARTEMENTAL DE FORMATION REFERENTIELS DE FORMATION</p> <p align="center">Référentiel interne relatif à l'organisation de la formation et de l'évaluation (RIOFE).</p>	<p>Création : Septembre 2021</p>
	<p align="center">Equipier SPV – Incendie Annexe 1 : Fiches d'activités</p>	<p>Mise à jour :</p>

<p><u>Bloc de compétences transversales C</u></p>
<p><u>Activité</u> : Maintenir la capacité opérationnelle des équipements, véhicules et matériels</p>
<p><u>Compétences</u> :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Contrôler les matériels et véhicules 2. Reconditionner les équipements, matériels et véhicules
<p><u>Savoir-agir</u> :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Analyser l'état et le fonctionnement des matériels et véhicules avant et durant l'intervention Contrôler après l'intervention l'état et le fonctionnement des équipements, matériels et véhicules Mesurer l'impact d'une anomalie et d'un dysfonctionnement 2. Rendre opérationnel les équipements, matériels et véhicules Signaler les équipements, matériels et véhicules défectueux
<p><u>Éléments des compétences</u></p> <p><u>Habilités</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Analyser le bon fonctionnement des équipements, matériels et véhicules ○ Signaler un équipement, matériel et véhicule présentant un dysfonctionnement ○ Remettre en état les équipements, matériels et véhicules <p><u>Attitudes</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Détecter un équipement, matériel et véhicule présentant un dysfonctionnement ○ Nuancer un dysfonctionnement impactant ou pas l'activité opérationnelle <p><u>Connaissances</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Capacité et modalité d'utilisation des équipements, matériels et véhicules ○ Démarche qualité et amélioration continue
<p><u>Ressources à minima</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Guide technique d'utilisation et de reconditionnement des équipements, matériels et véhicules - Règlement intérieur du SDIS 42 - Règlement opérationnel du SDIS 42